

SCHÉMAS

Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques du Gard

En 2019, le Conseil départemental du Gard a adopté son « Schéma départemental de la culture », fruit d'une large concertation avec les acteurs culturels du territoire.

1 documents

Publié le 04/12/2023 -





Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00
 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76